

## Le traitement individuel des volailles : un investissement en temps mais un gain d'efficacité.

Les interventions thérapeutiques de groupe en volailles s'opèrent dans l'eau de boisson. L'application de ces traitements dans les petits élevages amateurs est parfois contre-carrée par la nature hétéroclite du groupe (mélange d'espèces et d'âges) et le côté peu fonctionnel du cadre d'élevage (abreuvoirs inadaptés, accès à des sources d'eau multiples sur les parcours).

La solution est peut-être alors de passer au traitement individuel. A l'occasion notamment des traitements antibiotiques ponctuels et justifiés, la technique choisie peut être alors d'apporter dans l'eau de boisson les vitamines stimulantes, sans délai d'attente, qui profiteront à toute la basse-cour (vitamines C et E notamment) et d'administrer le traitement spécifique individuellement aux animaux du lot à traiter.

Deux voies sont a priori exploitables pour l'administration individuelle du médicament : la voie orale en faisant ingurgiter un comprimé ou une gélule à chaque animal ou l'injection en choisissant de préférence la voie sous-cutanée au niveau du cou (les injections dans le muscle peuvent laisser des traces).

Il n'y a plus de spécialités sous forme de comprimés ou de gélules possédant une autorisation chez les volailles : le vermifuge à base de Lévamisole et de Niclosamide que certains d'entre vous employaient peut-être est désormais interdit pour toutes les volailles destinées à la consommation humaine. En ce qui concerne les antibiotiques, il existe des comprimés pour les carnivores domestiques à base de certaines molécules employées sous forme liquide ou poudre en volailles. Il suffit a priori d'adapter la posologie en tenant compte de la teneur du comprimé en matière active. Attention cependant car certains comprimés sont élaborés pour être employés dans les conditions bien précises du milieu gastrique et intestinal d'un chien qui ne correspond peut-être pas à celles d'une volaille. Néanmoins c'est une pratique qui a fait ses preuves dans les élevages intensifs de pigeons notamment avec l'emploi de la Doxycycline lors de problèmes respiratoires. Cette dernière pratique est une alternative intéressante pour les plus sensibles d'entre nous que l'aiguille effraye mais elle ne concerne qu'un nombre très restreint de molécules antibiotiques et elle se base sur l'utilisation de spécialités sans autorisation pour les volailles. Enfin, il faut totalement proscrire l'administration directement dans le gosier de vos animaux de produits de traitement dans l'eau de boisson purs ; non seulement l'effet thérapeutique sera incertain mais vous encourez le risque de perdre votre animal. Ces produits sont faits pour être apportés dilués, à une certaine dose, répartie sur toute ou partie de la journée.

La voie injectable est la voie royale pour le traitement des infections bactériennes autres que digestives. La qualité du matériel d'injection est importante pour ne pas inoculer à vos animaux malades plus de germes que de traitement, et pour pouvoir injecter de petites doses précises. La bonne conservation des produits injectables, surtout une fois entamés, l'est aussi ; soignez le nettoyage du flacon, conservez le au frais, marquez la date de la première ponction afin de ne pas conserver trop longtemps les entamés. Préférez les solutions ou les suspensions injectables aux produits en poudre à reconstituer qui doivent être utilisés très rapidement. Choisissez également les plus petits condition-

nements et des produits ayant une posologie « forte » au kilogramme de poids vif ; elles seront néanmoins souvent comprises entre 0,1 et 0,3 mL par kilo, d'où l'utilité d'avoir du matériel d'injection très précis. Il est possible d'utiliser un petit flacon propre de « déconditionnement » dans lequel vous pourrez, à la demande, mélanger les quantités voulues de produits à injecter, voire diluer ces produits avec de l'eau minérale afin d'obtenir un volume à injecter égal à 1mL.

La Colistine est la molécule injectable de choix pour traiter les infections respiratoires ou généralisées à E. coli. Cette molécule a l'immense avantage de ne pas connaître de résistance ; elle devra toujours être administrée, seule ou associée, en cas de problème bactérien. Néanmoins, le spectre d'action de la Colistine ne s'étend pas à certaines bactéries pathogènes de l'appareil respiratoire notamment : Pasteurelles, Mycoplasmes... Aussi, en présence de ces bactéries, l'emploi de molécules telle que la Spectinomycine est conseillée en association avec la Colistine. Il faut noter que certaines spécialités associe un anti-inflammatoire puissant aux antibiotiques et que cela peut sensiblement aider les animaux à passer le cap. Pour nous résumer, votre pharmacie pourra comprendre une spécialité injectable à base de Colistine + Ampicilline + Dexaméthazone. En cas de problèmes respiratoires graves, un produit à base de Spectinomycine pourra être également injecté. Ces injections doivent être répétées 3 jours consécutifs ou bien 2 fois, à 48 heures d'intervalle, en doublant la dose administrée à chaque injection. Les délais d'attente sont relativement longs (21 à 30 jours) et ces spécialités sont interdites chez les pondeuses d'œufs de consommation. De plus, la Colistine injectable ne doit jamais être utilisée ni chez le Canard ni chez l'Oie !

Il existe une spécialité injectable à base de Lévamisol pour les vermifugations. D'autre part, le Nitroxinil, sous forme injectable, possède une indication particulière : la syngamose, ou maladie du baille-bec qui correspond à une infestation de la trachée par de petits parasites hématophages (l'autorisation concerne le faisan). Enfin, l'injection permet aussi un apport plastique aux animaux très fragilisés, amaigris. Cet apport énergétique et surtout très riche en Acides Aminés est le plus souvent constitué d'hydrolysat de poisson. Ce peut-être le diluant idéal pour les antibiotiques injectables.

Le traitement injectable est le bras armé, précis et immédiat, de l'œil avisé de l'éleveur